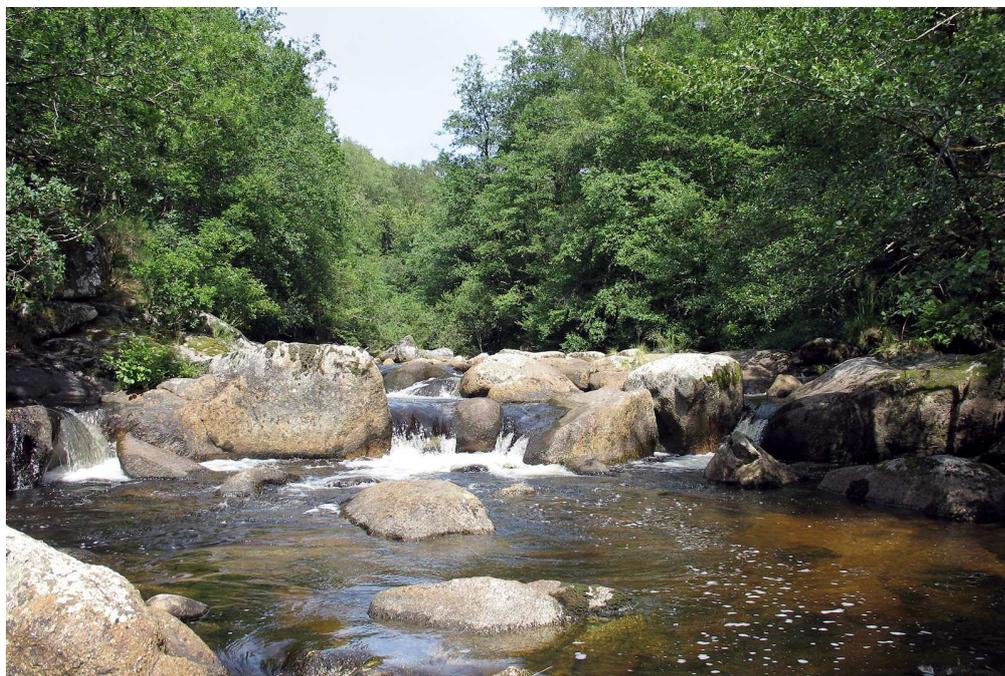


LIMOGES

Communes:**NEDDE, REMPAT****Site inscrit par****Arrêté ministériel du:****5 août 1987****Superficie: 17 ha****Situation:****60 km à l'est de Limoges,****15 km à l'est****d'Eymoutiers**

Rochers de Négremont



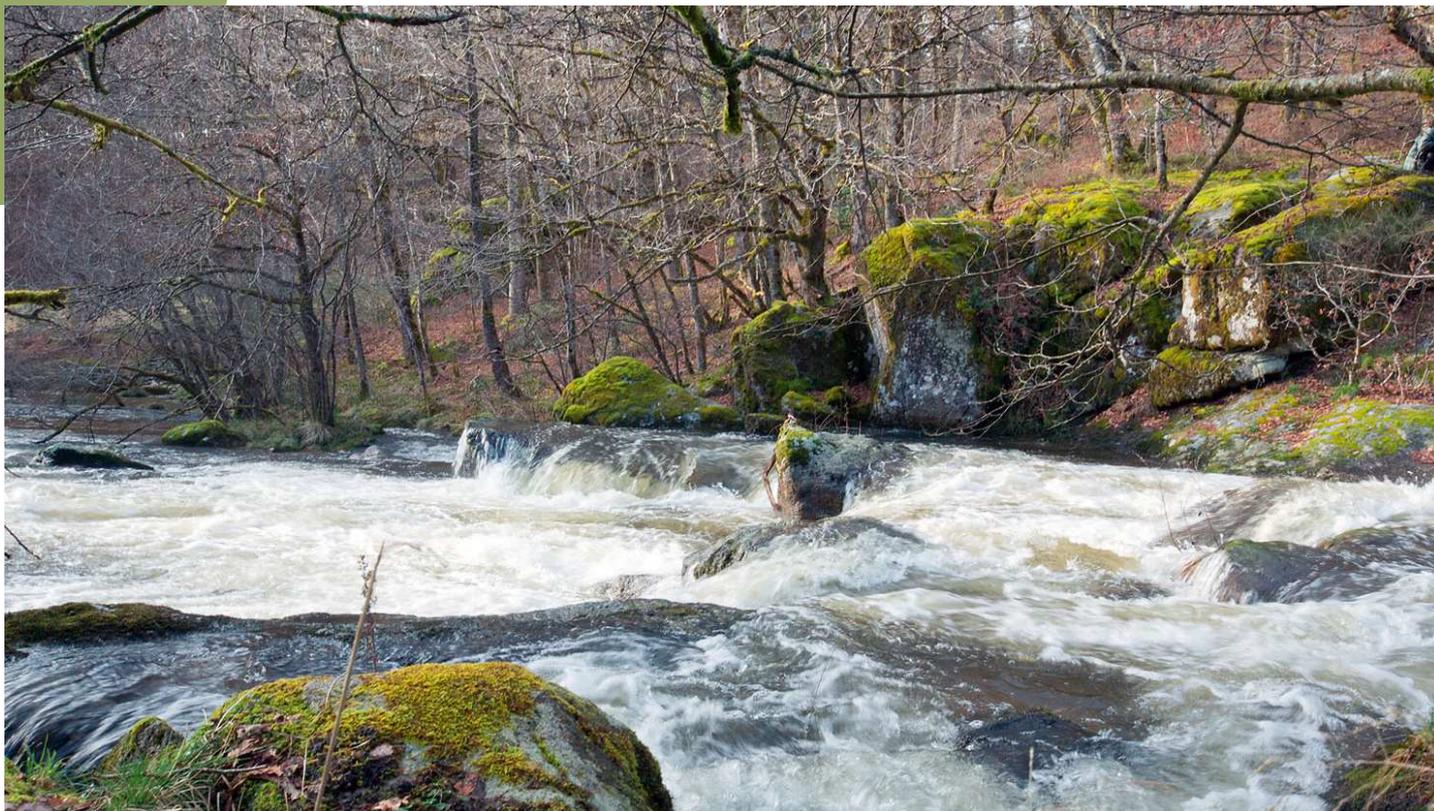
Le site concerne une portion de la Vienne, longue d'environ 500 mètres, dont le lit est occupé par de nombreux chaos et blocs rocheux donnant à la rivière un cours torrentueux et offrant un paysage pittoresque. Les rochers de Négremont se situent sur le rebord du plateau de Millevaches à quelques kilomètres en aval de la limite des trois départements de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse.

Dans la première partie de son cours, et notamment en amont de nedde, la Vienne a des difficultés à se frayer un passage dans un relief encombré de nombreuses collines. Elle est amenée à changer plusieurs fois de direction (sud-est / nord-ouest puis nord-est / sud-ouest, etc...). Le site des rochers de Négremont se situe dans un grand méandre de la Vienne qui contourne un ensemble de grosses collines dominé par le puy de la Garde culminant à 647 mètres d'altitude. Il porte le nom du village le plus proche, à un kilomètre au sud, qui lui-même évoque la caractéristique principale du puy de la Garde au pied duquel il s'est bâti : Négremont vient du latin Nigrum et signifie « le mont noir », en référence certainement à la couleur sombre de son sol.

Les rochers se situent dans un secteur encaissé de la vallée de la Vienne marqué par deux petites chutes d'eau. Des blocs et chaos rocheux granitiques, de forme et de taille variées, ont dévalé le versant nord-ouest du puy pour s'entasser sur les berges et dans le lit de la rivière qui a progressivement émoussé leurs arêtes.

Une première chute d'eau, provoquée par le franchissement d'une barre rocheuse, marque la limite du département avec la Creuse qui est également celle du site en amont. Les blocs rocheux encombrant la rivière scindent son cours en deux bras et l'animent de différentes cascates que surplombe une petite falaise haute de quatre mètres en rive droite.

Plus dispersés en aval de cette première cascade, les rochers créent néanmoins une succession de rapides. Ils réapparaissent de manière très groupée à environ 200 mètres à l'ouest, au détour d'une boucle plus serrée de la Vienne, où ils forment une seconde chute d'eau plus importante d'un mètre de hauteur. Un moulin établi sur la rive gauche, aujourd'hui ruiné, avait mis à profit la force de l'eau de cette petite cascade, divisée par les rochers en trois bras.



Avoisinant l'ancien moulin, un énorme bloc granitique de cinq mètres de haut tient en équilibre sur un socle rocheux : il s'agit du rocher le plus remarquable du site. La face qu'il présente, plate et couverte de mousse, est entaillée d'une fine fracture en courbe sur sa partie haute.

Le paysage du site, à l'image de celui de cette partie de la Haute-Vienne au relief escarpé, est particulièrement boisé et comprend de nombreuses plantations de conifères révélant un abandon important des terres agricoles.

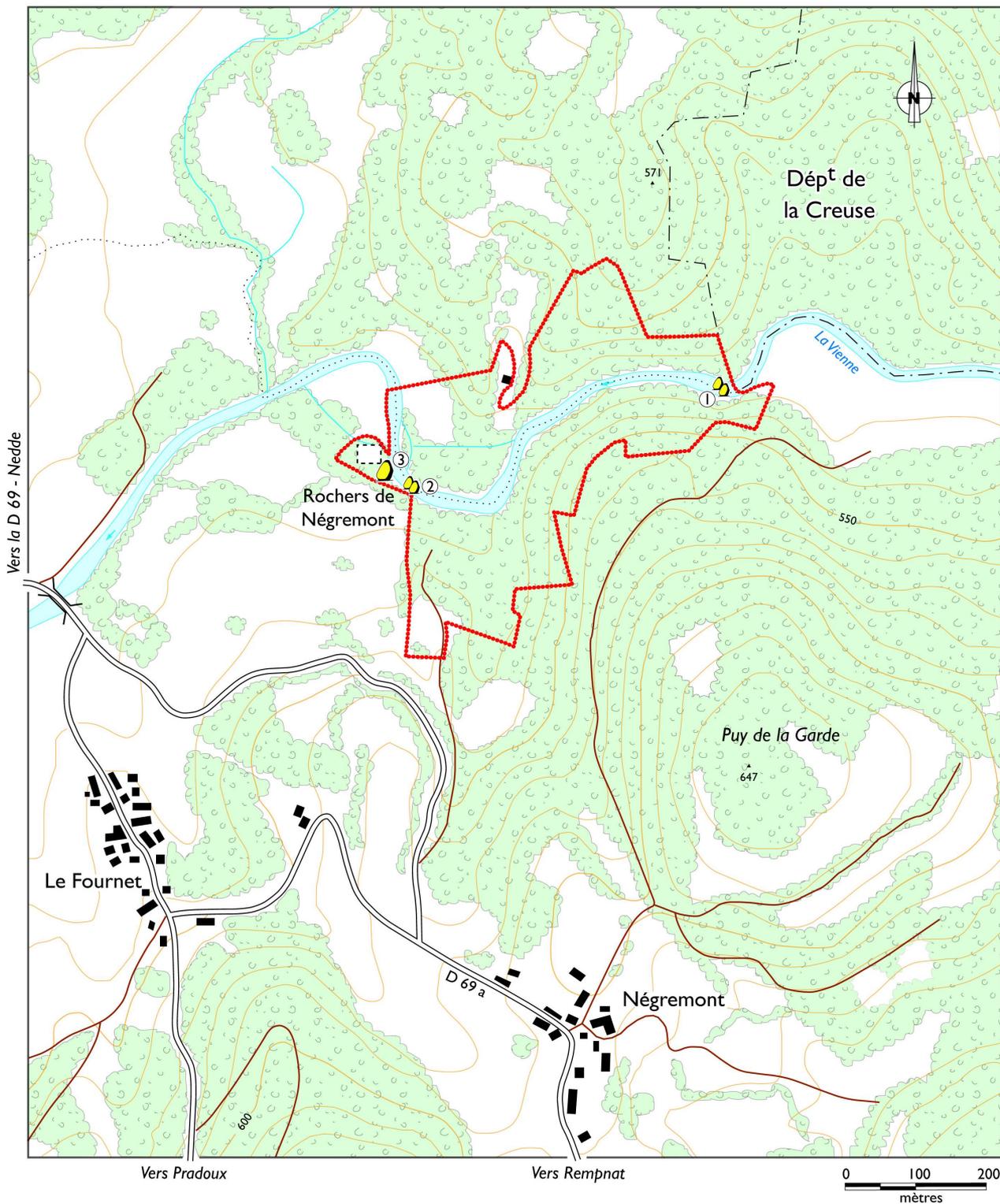
Les rares prairies couvrant le puy de la Garde prennent ainsi des allures de clairières.

Le cours de la Vienne, enserré entre deux coteaux boisés abrupts, n'apparaît pas de loin et les berges couvertes de feuillus et de végétation hygrophile n'autorisent que de rares passages pour découvrir les rochers, qui se trouvent cachés au creux d'un vallon ombragé. Le site ne dispose d'aucune échappée visuelle sur les paysages environnants.



Ancien moulin





- | | | | | | |
|---|-------------------|---|---------------------|---|-----------------------|
|  | Périmètre du site |  | Rochers |  | Bâti |
|  | Zones boisées | ① | 1ère chute |  | Ruine du moulin |
|  | Cours d'eau | ② | 2ème chute |  | Chemin |
| | | ③ | Rocher de Négremont |  | Limite communale |
| | | | |  | Limite départementale |